



DOCUMENTATION EMPLOYEUR

Guide utilisateur pour les fiches pluriannuelles électroniques



MyGuichet.lu





Cette documentation, à destination des employeurs/caisses de pension/prestataires de service, explique les étapes nécessaires pour accéder à la consultation des fiches de retenue d'impôt au format électronique via la plateforme MyGuichet.lu.

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE.....	1
1. SE CONNECTER À MYGUICHET.LU	2
1.1. CRÉER VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL	3
1.2. GÉRER VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL	5
2. DEMANDE DE TOKEN POUR L'ACCÈS AUX FICHES DE RETENUE D'IMPÔT	7
3. LA RÉCEPTION DU TOKEN D'ACCÈS	12
4. CERTIFICATION	15
5. RECHERCHE ET TÉLÉCHARGEMENT DE FICHES	18
5.1 TÉLÉCHARGEMENT SYNCHRONE (JUSQU'À 100 FICHES)	18
5.2 DÉMARCHE DE RECHERCHE DE FICHES DE RETENUE D'IMPÔT (ASYNCHRONE)	24
5.3 DOCUMENTATION INTÉGRATEUR ET FORMAT XML	28
6. LA GESTION DE TOKEN.....	29
6.1 ECRAN DE GESTION DES TOKENS.....	29
6.2 LA DÉMARCHE DE RÉVOCATION DE TOKEN	34
6.3 REVUE DES ACCÈS AUX FICHES DE RETENUE D'IMPÔT	37
7. POINTS CONTACT	39



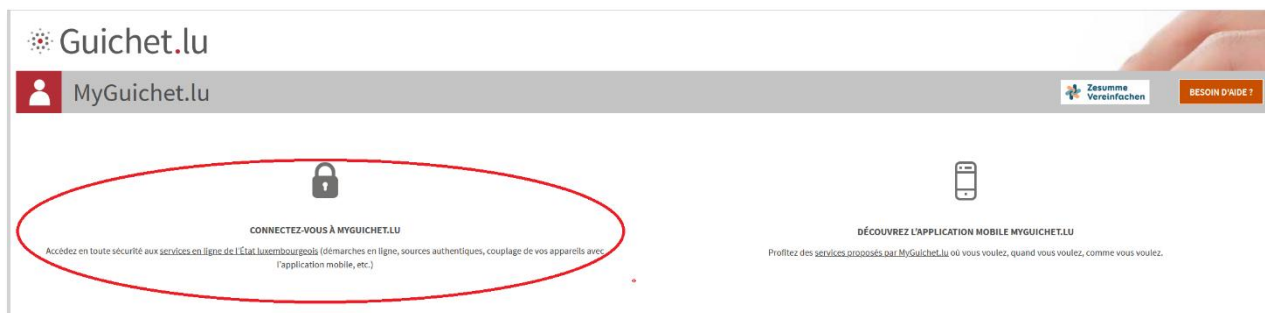
GLOSSAIRE

Espace professionnel MyGuichet	Espace MyGuichet dédié au secteur professionnel, accessible sur le site www.myguichet.lu
Token d'accès	Code permettant de certifier son espace professionnel Myguichet. Il est composé de " ACD_FICHE- " suivi de 20 caractères alphanumériques.
Code de sécurité	Code à 6 chiffres nécessaire à la certification de son espace en plus de son token. Un code de sécurité est lié à un ou plusieurs tokens.
Matricule	Numéro d'identification national luxembourgeois à 11 chiffres spécifique à chaque employeur personne morale (PM) et délivré par le RCS.
Numéro d'identification national	Il s'agit de l'identifiant national personnel et individuel luxembourgeois. C'est un numéro de matricule à 13 chiffres délivré par le CCSS.
XML	Un format de fichier.
Révoquer un token	Enlever les droits d'accès d'un token.
Prestataire de service	Personne ou société qui vend des services à une clientèle.

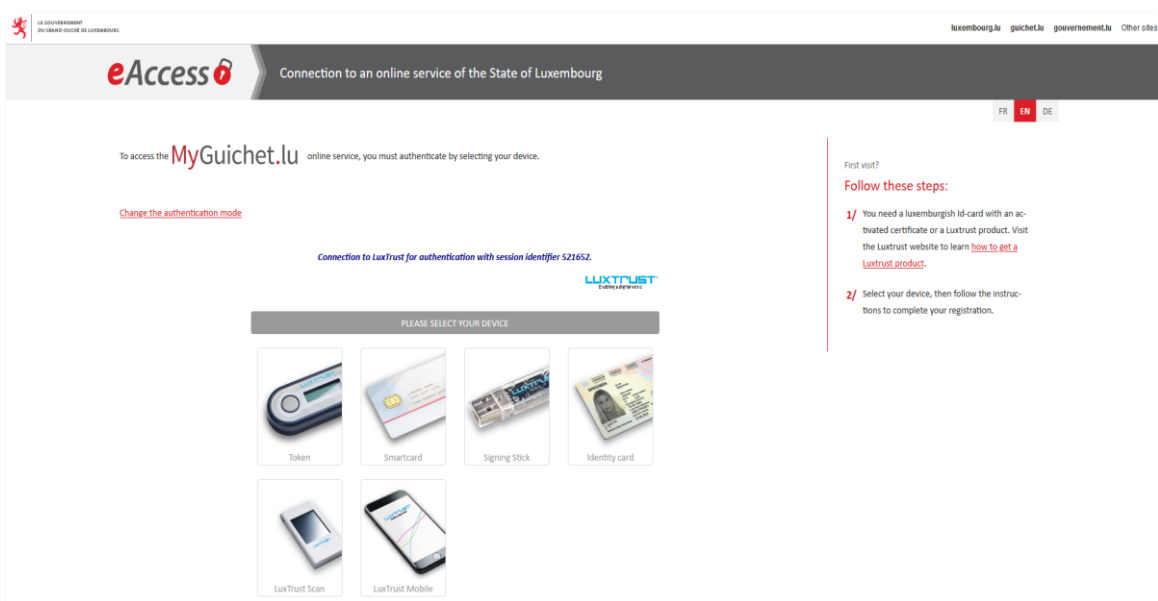
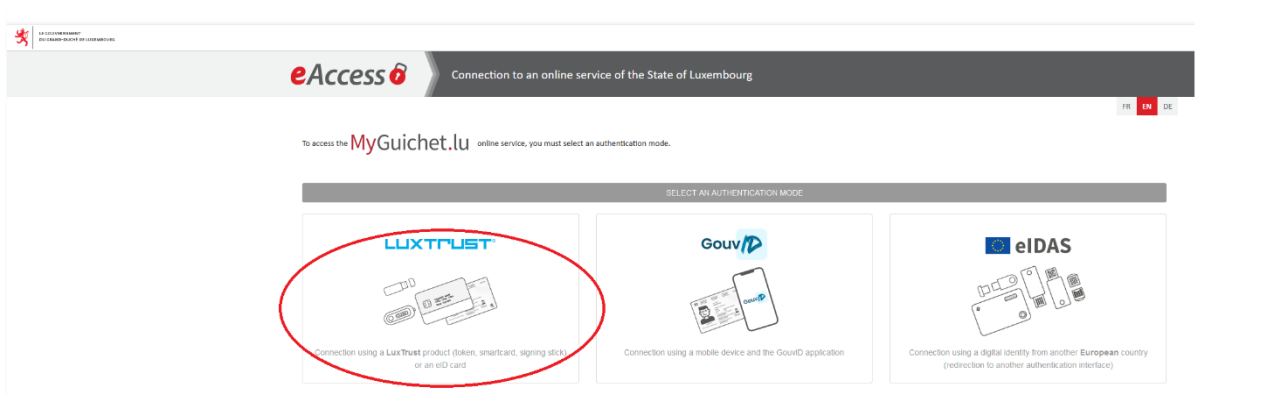


1. SE CONNECTER À MYGUICHET.LU

Pour pouvoir transmettre vos démarches concernant les fiches de retenue d'impôt de manière électronique, vous devez vous connecter à MyGuichet.lu avec votre produit LuxTrust ou votre eID Luxembourgais et vous enregistrer.



Sélectionnez votre produit LuxTrust et suivez les instructions afin de vous authentifier :

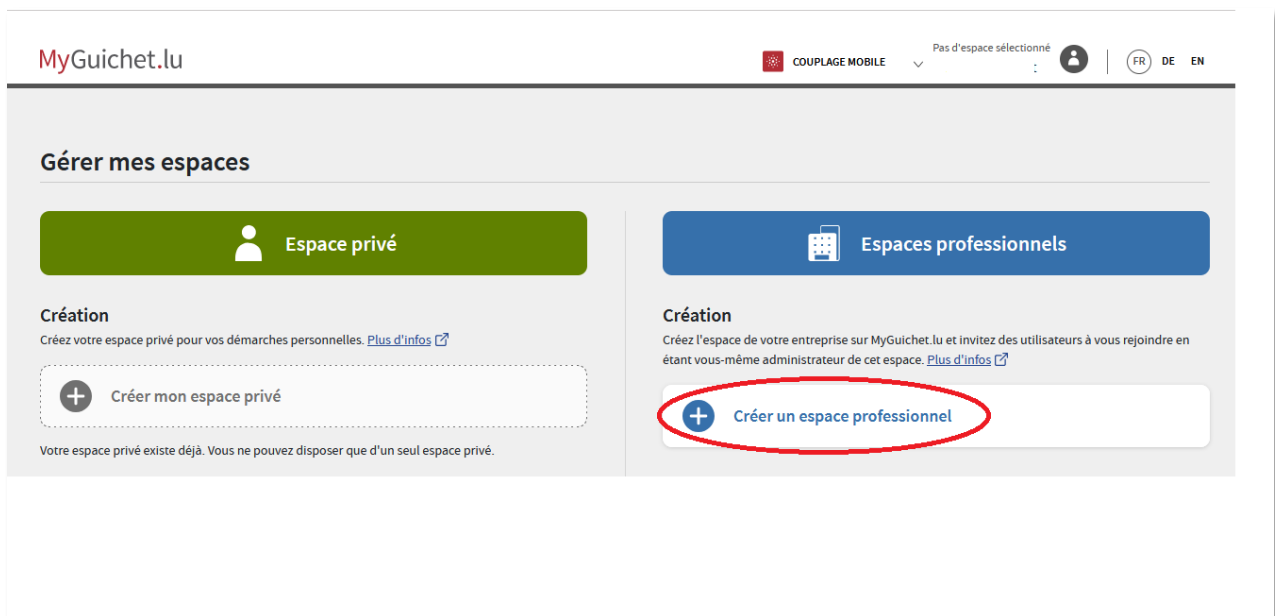
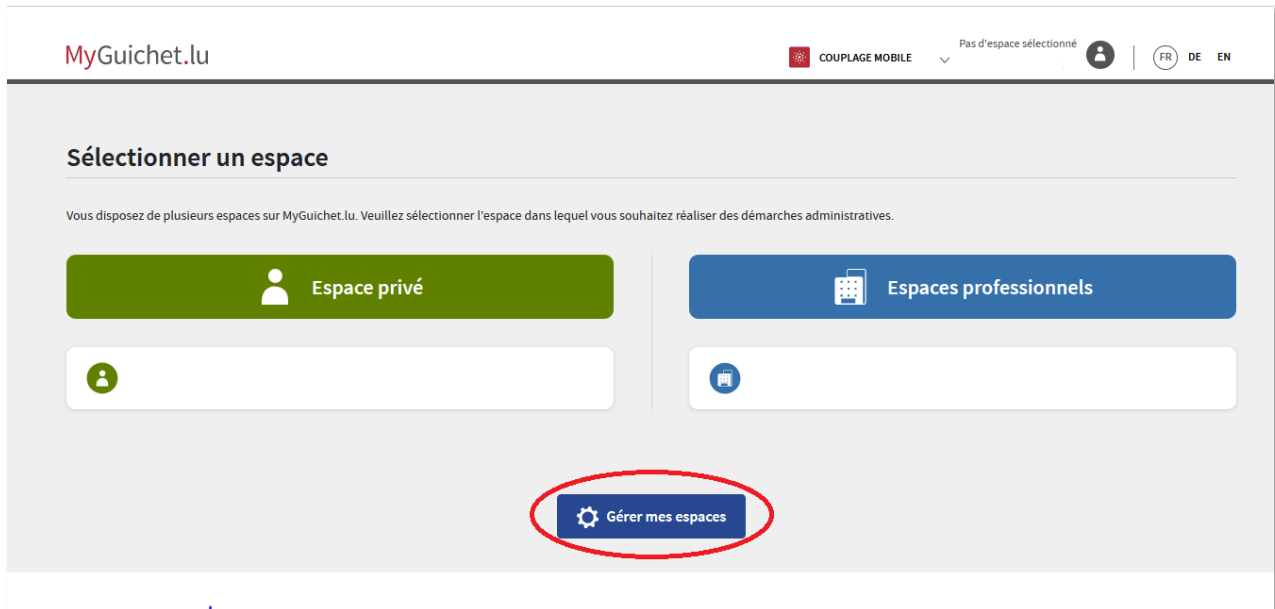




1.1. Créer votre Espace Professionnel

Pour créer votre espace professionnel :

- Cliquer sur « Gérer mes espaces » :
- Cliquer sur « Créer un espace professionnel » :





- Remplir les champs obligatoires puis cliquez sur « Valider » :

MyGuichet.lu

Pas d'espace sélectionné

COUPLAGE MOBILE

FR DE EN

Création d'un espace professionnel

Les champs marqués d'une étoile (*) sont obligatoires.

Espace professionnel

Saisissez le nom affiché pour identifier votre espace pro

Nom de l'espace professionnel * :

Signalétique de la Personne morale

Saisissez les informations concernant votre entreprise

Dénomination / Raison Sociale * :

Numéro RCS :

Numéro TVA :

Vos informations utilisateur

Nom :

Prénom :

Votre e-mail * :

Annuler Valider

Votre espace professionnel est désormais créé et actif.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter l'aide de MyGuichet.lu qui concerne la création des espaces privés ou professionnels: [Créer un espace professionnel — Guichet.lu - Guide administratif - Luxembourg \(public.lu\)](#)



1.2. Gérer votre Espace Professionnel

L'administrateur de l'espace professionnel peut inviter des collaborateurs afin de partager les démarches.

Pour pouvoir ajouter des membres, l'utilisateur administrateur doit connaître le numéro SSN (*Subject Serial Number*) à 20 chiffres de leur certificat LuxTrust.

A cet effet, le membre peut se rendre sur le site www.luxtrust.lu et tester son certificat.

LUXTRUST® A PROPOS PRODUITS SUPPORT MYLUXTRUST FR

Enabling a digital world

MON CERTIFICAT
Activer
Suspendre
Réactiver
Révoquer
Prolonger (Rekey)
Tester certificat

MON PASSWORD/PIN
Changer mot de passe
Récupérer mot de passe
Débloquer compte
Gestion PIN
(Smartcard/SigningStick)

MES TOKENS
Se connecter

[MyLuxTrust](#) > Tester votre certificat

Tester votre certificat

Vérifiez la validité, le statut (Activé ou Révoqué) ainsi que les données contenues dans votre certificat en vous authentifiant.

Authentification **Détails du certificat**

Voici les détails de votre certificat liés au dispositif connecté.

Nom	
Prénom	
Adresse e-mail	
LuxTrust serial number	
SSN	
Type de dispositif	Smartcard PRIVATE
Validité	du 25/08/2017 au 25/08/2020
Statut du certificat de signature	✓ Actif
Statut du certificat d'authentification	✓ Actif

[Imprimer](#)

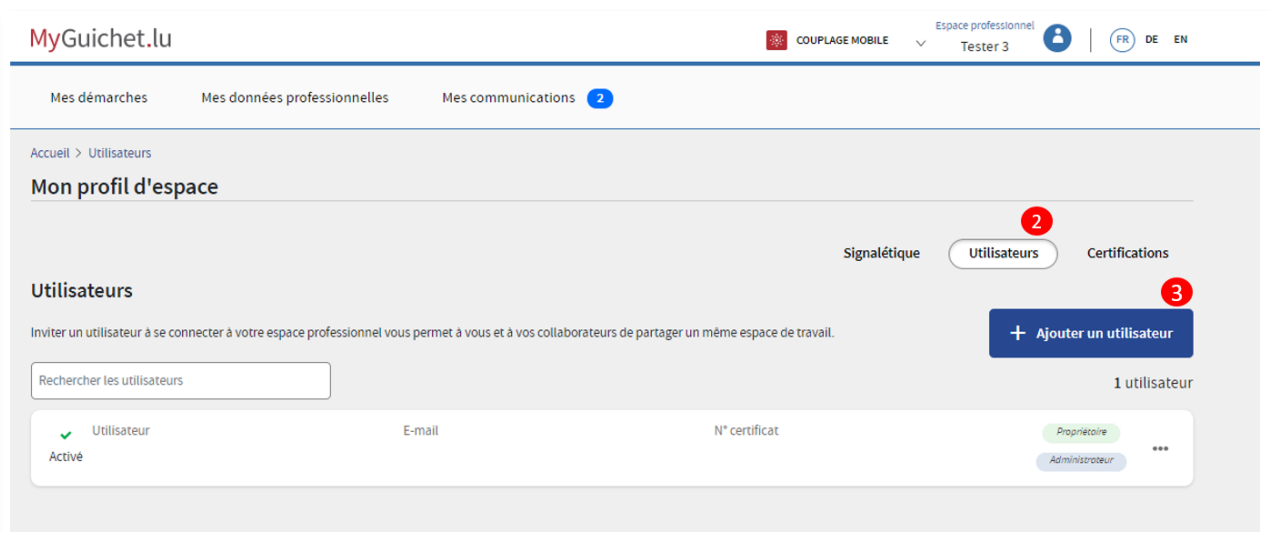
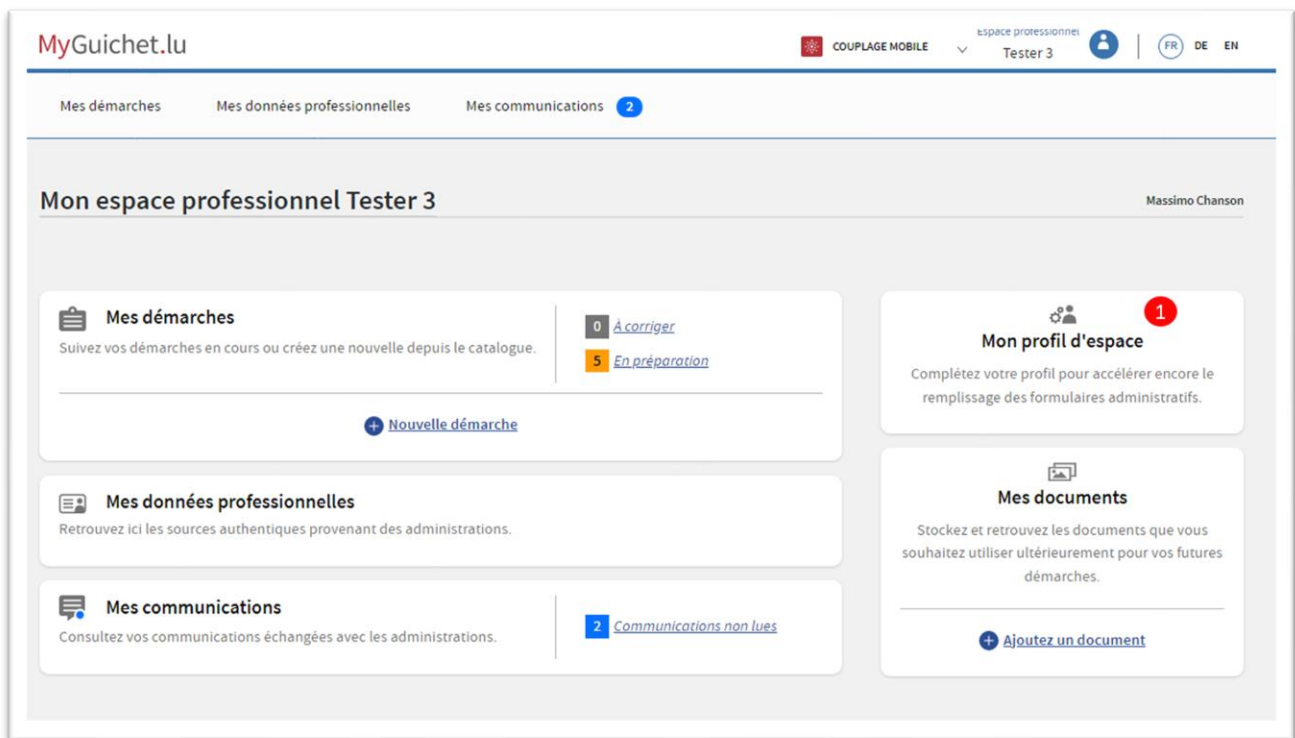
Informations liées à votre certificat fournies avec succès ! Profitez des services de LuxTrust !

Vous pouvez maintenant quitter cette page et vous connecter aux sites web de votre choix.



Ensuite, dans son espace professionnel, l'administrateur clique sur :

1. « Mon profil d'espace »,
2. « Utilisateurs »
3. « Ajouter un utilisateur »



Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter l'aide de MyGuichet.lu qui concerne la gestion des Espace(s) professionnel(s): [Ajouter un utilisateur dans un espace professionnel — Guichet.lu - Guide administratif - Luxembourg \(public.lu\)](#)



2. DEMANDE DE TOKEN POUR L'ACCÈS AUX FICHES DE RETENUE D'IMPÔT

Avant d'entreprendre votre première demande de token, nous attirons votre attention sur le fait qu'un token d'accès est à usage unique et qu'une fois activé dans un espace, il ne sera pas possible de le réutiliser. Par conséquent, il peut être intéressant de réfléchir en amont de l'organisation des espaces professionnels que vous projetez, notamment si vous êtes un prestataire de service. Afin d'obtenir un token, la démarche « ACD – Demande de Token pour les fiches de retenue d'impôt » doit être effectuée :

- Cliquer sur l'onglet « Mes démarches » ;
- Cliquer sur le bouton « Nouvelle démarche » ;

- Utiliser le champ de recherche et filtrer sur le mot « fiche » ou introduire le nom de la demande ;
- Cliquer sur la case « Créer » ;
- Suivre les instructions de la procédure et remplir les cases obligatoires.



Le premier écran informe le contribuable sur la protection des données.

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

► Protection des données

*** Avertissement

*** Déposant

*** Employeur ou caisse de pension

*** Prestataires

*** Demande de token

Note d'information sur la protection des données

Protection des données à caractère personnel

Dans la mesure où des données à caractère personnel de personnes physiques sont communiquées par l'administré, elles sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique informationnelle en cliquant [ici](#).

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Le deuxième écran avertit l'utilisateur sur la démarche, en explicitant son usage et la restriction des 72 heures d'attente nécessaire entre la transmission de sa démarche et la réception par courrier du token d'accès.

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

✓ Protection des données

► Avertissement

*** Déposant

*** Employeur ou caisse de pension

*** Prestataire

*** Demande de token

Avertissement

La présente démarche porte sur les demandes relatives à la certification des espaces professionnels liés au téléchargement des fiches de retenue d'impôt.

Cette démarche est à l'usage exclusif des employeurs et des caisses de pension (ou de leurs prestataires) habilités au téléchargement des fiches de retenue d'impôt d'employés et/ou pensionnés, et qui souhaitent **certifier** leur espace professionnel pour le téléchargement de fiches de retenue d'impôt.

Les tokens seront envoyés par courrier endéans les 72h suite à la transmission de votre démarche à l'employeur ou la caisse de pension. Durant cette période, toute nouvelle demande sera rejetée.

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Le troisième écran permet la saisie des informations d'identification du déposant. Pour le cas où le créateur n'est pas le déposant de la démarche, par exemple, un assistant qui crée la démarche pour son responsable, il pourra renseigner les coordonnées de son responsable et non les siennes.

La personne renseignée en tant que déposant doit être celle qui signera la démarche avec son produit LuxTrust. Ce sont également ces informations qui seront renseignées dans la lettre accompagnant les tokens qui sera envoyée à l'employeur pour informer le titulaire sur le nom de la personne qui connaît le code de sécurité.



ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ▶ Déposant
- *** Employeur ou caisse de pension
- *** Prestataire
- *** Demande de token

Déposant

Identification

Nom* ✓

Prénom* ✓

Numéro d'identification national* *

Données de contact

Téléphone* ✓ ?

E-mail* *

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Sur le quatrième écran, vous avez le choix sur le type de société : personne physique ou personne morale.

Dans les deux cas, il faut renseigner les champs d'identification de l'employeur pour lequel vous demandez le token.

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ▶ Employeur ou caisse de pension
- *** Prestataire
- *** Demande de token

Employeur ou caisse de pension

Employeur ou caisse de pension dont les fiches de retenue d'impôt de leurs employés et/ou pensionnés sont accessibles.

A NOTER : Les différentes correspondances avec l'employeur et la caisse de pension résultant de la présente démarche seront adressées à leur adresse (postale) connue par l'Administration des contributions directes.

Type* ☒ Personne physique * ☐ Personne morale

Numéro d'identification national* *

Nom* *

Prénom* *

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Pour le cinquième écran:

Si le déposant est un prestataire de service, alors il doit obligatoirement choisir « Oui » à la première question.

Deux options sont alors possibles : « personne physique » ou « personne morale ».

Exemple pour une personne physique :



ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ✓ Employeur ou caisse de pension
- ▶ Prestataire
- Demande de token

Prestataire

Agissez-vous en qualité de prestataire pour le compte de l'employeur ou de la caisse de pension ?*

☒ Oui ☐ Non *

Type*

☒ Personne physique *
☐ Personne morale

Nom*

Doe *

Prénom*

John *

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Dans le cas où le déposant ne serait pas le prestataire de service, il doit choisir « Non » et ignorer cet écran.

Le sixième écran demande la saisie d'un code de sécurité nécessaire à l'activation d'un token. L'utilisateur doit créer un code composé de 6 chiffres (non identiques).

Ce code sera demandé au moment de l'enregistrement du token d'accès.

Ce code est une sécurité supplémentaire que l'employeur devra communiquer au prestataire quand il lui remettra le courrier dans le cas où c'est l'employeur qui effectue la demande de token, respectivement le prestataire à l'employeur si c'est l'inverse.

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ✓ Employeur ou caisse de pension
- ✓ Prestataire
- ▶ Demande de token

Demande de token

Demande de nouvel accès pour la consultation des fiches de retenue d'impôt des salariés et/ou pensionnés de l'employeur ou de la caisse de pension.

De nouveaux tokens de certification seront envoyés à l'employeur ou la caisse de pension qui sera ensuite en mesure de les communiquer à ses éventuels prestataires.

La certification d'un espace professionnel pour la consultation des fiches de retenue d'impôt des salariés et/ou pensionnés de cet employeur ou caisse de pension sera ensuite possible après saisie d'un token ainsi généré et du code de sécurité à renseigner ci-dessous sur la page dédiée de MyGuichet.lu.

Code de sécurité nécessaire à l'activation des tokens de certification*

123456 *



En tant que prestataire, veuillez communiquer le code de sécurité que vous aurez choisi à l'employeur/la caisse de pension.

Si « Oui » a été saisi sur l'écran prestataire (écran 5), alors une information complémentaire s'affiche, priant le prestataire de communiquer le code de sécurité à l'employeur/caisse de pension :

En tant que prestataire, veuillez communiquer le code de sécurité que vous aurez choisi à l'employeur/la caisse de pension.



Le septième écran est un écran générique de validation de MyGuichet qui permet de vérifier les informations saisies avant de les valider : « Confirmer la saisie »

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ✓ Employeur ou caisse de pension
- ✓ Prestataire
- ✓ Demande de token
- ▶ Validation de la saisie

Validation

Le remplissage est terminé.
Attention : votre démarche n'est pas encore transmise.

Note d'information sur la protection des données

Avertissement

Déposant

Employeur ou caisse de pension

Prestataire

Demande de token

[Retour](#) **CONFIRMER LA SAISIE**

L'étape suivante est la signature de la démarche. Celle-ci doit être effectuée par la personne déclarée dans la section « Déposant ».

Étapes

- 1. Visualiser les documents
- 2. Signer les documents

[Abandonner la signature](#)

**ACD : DEMANDE DE TOKEN POUR L'ACCÈS
AUX FICHES DE RETENUE D'IMPÔT**

1. Note d'information sur la protection des données

Protection des données à caractère personnel

Dans la mesure où des données à caractère personnel de personnes physiques sont communiquées par l'administré, elles sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique informationnelle ci-après : <https://impotsdirects.public.lu/fr/support/rgtpe.html>

Pas de signature

Document 1/1

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Signer les documents

Finalement, la démarche peut être transmise.



Accueil > Mes démarches > ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt



En préparation

2023-A002-A438 Création de la démarche le 19/04/2023, 11:13



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Votre démarche est prête à être transmise à l'organisme. Cliquez sur le bouton "Transmettre".



Saisie du formulaire



Signature



Transmission



Clôture de votre démarche

Dossier

Messages

Historique

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 0 justificatif

Formulaire



ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Transmissible

Edité le 19/04/2023 11:17:14

Éditer



Voir les détails

Message

Historique de la démarche

Démarches associées

ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Créer



← Retour



Supprimer



Transmettre

3. LA RÉCEPTION DU TOKEN D'ACCÈS

Une fois la démarche transmise et traitée, l'employeur ou la caisse de pension recevra, endéans les 3 prochains jours ouvrables, un courrier à l'adresse postale connue de nos services.

Cette lettre contient un token employeur et un token prestataire, nous recommandons à l'employeur de noter le token d'accès prestataire et à quel prestataire il l'a remis. En plus du token d'accès, l'employeur doit communiquer au prestataire le code secret qu'il aura choisi dans le démarche de demande de token d'accès.

Si le prestataire est l'initiateur de la démarche, c'est lui qui devra communiquer le code de sécurité saisi dans la démarche à l'employeur ou à la caisse de pension.

Voici un exemple d'une lettre contenant les token d'accès qui est envoyée à l'employeur une fois la démarche de demande de token transmise.



Partie token titulaire :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes
Bureau RTS 1

URL: guichet.lu/fiche-employeur

Si vous ignorez le code de sécurité qui a été choisi lors de la demande de token, veuillez contacter la personne suivante:

Si ni vous, ni votre prestataire de service ne sont à l'origine de la présente lettre suite à une démarche effectuée sur MyGuichet.lu, nous vous invitons à ce moment à détruire ce token d'accès employeur.

Dans le cas où un prestataire de service vous aide à vous acquitter de l'obligation de consulter les fiches de retenue d'impôt de vos employés et/ou salariés, vous devez lui remettre le token d'accès prestataire qui se trouve sur le feuillet accompagnant cette lettre ensemble avec le code de sécurité choisi lors de la demande de token. En aucun cas il ne faut lui fournir le token d'accès employeur sur le présent document qui vous est strictement réservé.

A tout moment, vous pouvez vous connecter sur MyGuichet.lu afin de révoquer l'accès de votre prestataire de service. Toutes les informations sont disponibles dans le tutoriel.

Le préposé du bureau

Número dossier: 

R1

Capellen, le 28/03/2023

Concerne : Token d'accès employeur à la consultation des fiches de retenue d'impôt de vos employés et/ou pensionnés

Nous vous prions de trouver ci-après le token d'accès employeur à votre espace professionnel de MyGuichet.lu permettant la consultation et le téléchargement des fiches de retenue d'impôt de vos employés et/ou pensionnés.

Token d'accès employeur :

ACD_FICHE-

Ce token d'accès est à l'usage exclusif de l'employeur. Il est à renseigner dans l'espace professionnel de MyGuichet.lu, dans l'onglet « Mes données professionnelles », puis en cliquant sur le lien « Fiches de retenue d'impôt » du menu « Fiscalité ». Il vous faudra également renseigner le code de sécurité choisi au moment de la demande de token.

Lien d'accès :



URL: guichet.lu/fiche-salaire

Vous pouvez accéder au tutoriel avec toutes les informations via le lien suivant :



55 rue du Kiem
Capellen

Tél.: (352) 247-52452
Fax: (352) 247-52570

Boîte postale 142
L-8303 Capellen

e-mail: rt1lux@coo.etat.lu
impotsdirects.public.lu

55 rue du Kiem
Capellen

Tél.: (352) 247-52452
Fax: (352) 247-52570

Boîte postale 142
L-8303 Capellen

e-mail: rt1lux@coo.etat.lu
impotsdirects.public.lu



Partie token prestataire :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes
Bureau RTS 1

R1



Numéro dossier: **DOE-123456789**

Capellen, le 28/03/2023

Concerne : Token d'accès prestataire à la consultation des fiches de retenue d'impôt de vos employés et/ou pensionnés

Nous vous prions de trouver ci-après le token d'accès prestataire permettant la consultation et le téléchargement des fiches de retenue d'impôt de vos employés et/ou pensionnés.

Token d'accès du prestataire :

ACD_FICHE-12345678901234567890

Ce token d'accès est à remettre à votre prestataire de service, accompagné du code de sécurité qui a été choisi lors de la demande de token. Votre prestataire de service pourra ainsi accéder aux fiches de retenue d'impôt de vos salariés et/ou pensionnés.

Dans la mesure où vous n'en auriez pas l'utilité, nous vous invitons à détruire ce token d'accès prestataire.

Le préposé du bureau

CO312T 000003

55 rue du Kiem
Capellen

Tél.: (352) 247-52452
Fax: (352) 247-52570

Boîte postale 142
L-8303 Capellen

e-mail: rts1lux@co.etat.lu
impotsdirects.public.lu

Les tokens d'accès sont encadrés en rouge sur les exemples. Un token est composé par le préfixe «ACD_FICHE » qui est suivi de 20 caractères alphanumériques.

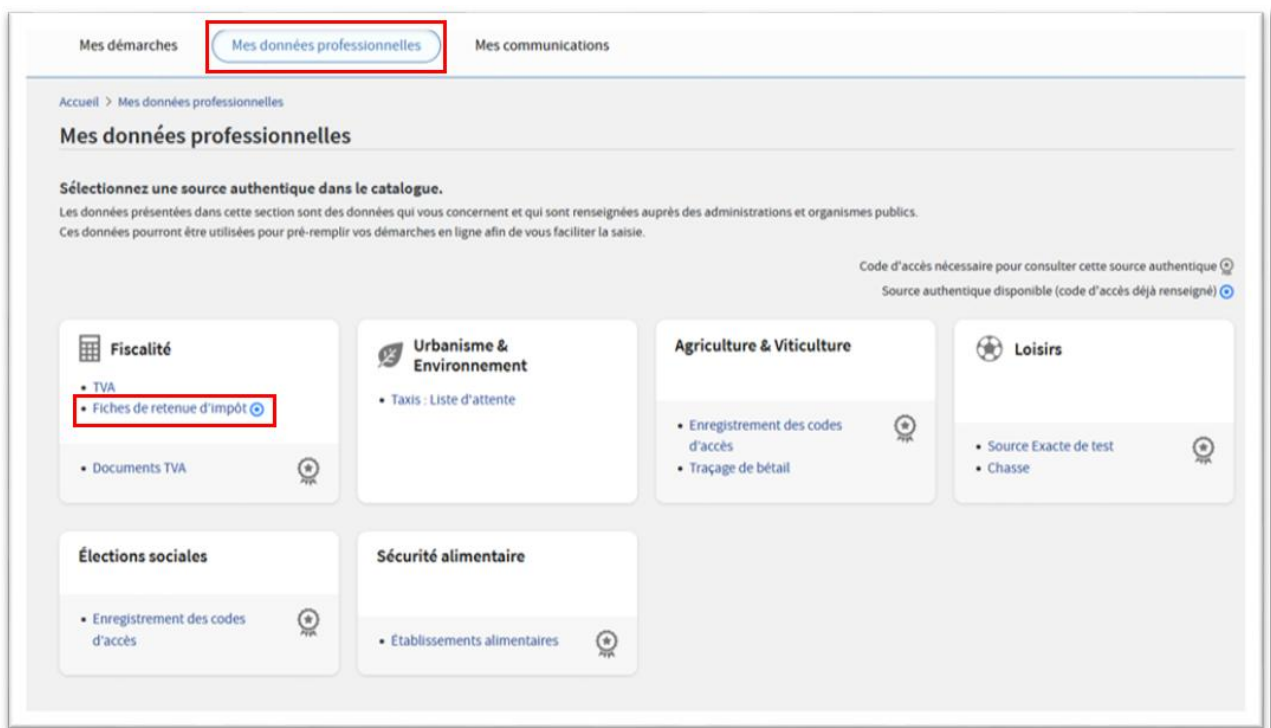


4. CERTIFICATION

Une fois la démarche transmise à l'ACD, vous recevrez par voie postale endéans quelques jours votre token personnel permettant l'accès aux fiches de retenue d'impôt.

Ce token devra ensuite être enregistré à l'endroit prévu à cet effet dans votre espace professionnel sur MyGuichet.lu: www.guichet.lu/fiche-salaire :

- Cliquer sur l'onglet « Mes données professionnelles » ;
- Sous la rubrique « Fiscalité » cliquer sur « Fiches de retenue d'impôt ».



La zone **bleue** peut être utilisée pour activer un token titulaire (i.e. employeur) dans l'espace professionnel actif. Un espace professionnel ne peut contenir qu'un seul token titulaire actif.

La zone **orange** peut être utilisée pour activer un token prestataire dans l'espace professionnel actif. Vous pouvez activer plusieurs tokens prestataire dans un même espace professionnel :



MyGuichet.lu

COUPLAGE MOBILE

Espace professionnel

Vide

FR DE EN

Mes démarchesMes données professionnellesMes communications

Accueil > Certifications > Administration des contributions directes - ACD : Fiche de retenue d'impôt — Certifications

Mon profil d'espace

SignalétiqueUtilisateursCertifications

Administration des contributions directes. - ACD : Fiche de retenue d'impôt

Vous êtes employeur

Vous êtes employeur ou caisse de pension et vous souhaitez accéder aux fiches de retenue d'impôt de vos salariés et/ou pensionnés à partir de votre espace professionnel. Tous les utilisateurs de cet espace professionnel auront accès à ces informations.

Token d'accès employeur *

Code de sécurité *

Valider

Vous êtes prestataire

Vous n'avez obtenu aucun token d'accès actuellement.

[Ajouter un accès](#)

Révocation de tous les accès

Vous êtes employeur ou caisse de pension et vous avez besoin de révoquer un token d'accès employeur permettant d'accéder aux fiches de retenue d'impôt de vos salariés et/ou pensionnés. Tous les tokens d'accès prestataires liés au token d'accès employeur seront également révoqués.

Code de révocation *

Révoquer tous les accès

En tant que prestataire, cliquer sur « Ajouter un accès ».

Le code de sécurité demandé est celui choisi par l'employeur ou le prestataire lors de la démarche de demande de token.



Ajouter un accès

Vous avez été délégué par un employeur ou une caisse de pension pour pouvoir accéder aux fiches de retenue d'impôt de ses salariés et/ou pensionnées, et il vous a fourni à ce titre un token d'accès.

Token d'accès prestataire *

Code de sécurité *

Valider

En cas d'oubli du code de sécurité :

- Dans le cas où un employeur ou le prestataire oublie le code de sécurité, il peut le consulter dans le PDF de la démarche de demande de token.
- Dans le cas où c'est le prestataire qui a fait la demande de token, c'est vers ce dernier que l'employeur doit se tourner pour connaître le code à renseigner. Inversement, le prestataire doit demander à l'employeur le code de sécurité si c'est lui qui a effectué la demande de token.

Dans le cas où ni l'employeur ni le prestataire n'aurait activé leur token endéans 2 mois, une nouvelle démarche de demande de token devra être réalisée.



5. RECHERCHE ET TÉLÉCHARGEMENT DE FICHES

Il existe 2 méthodes afin de télécharger les fiches de retenu d'impôt.

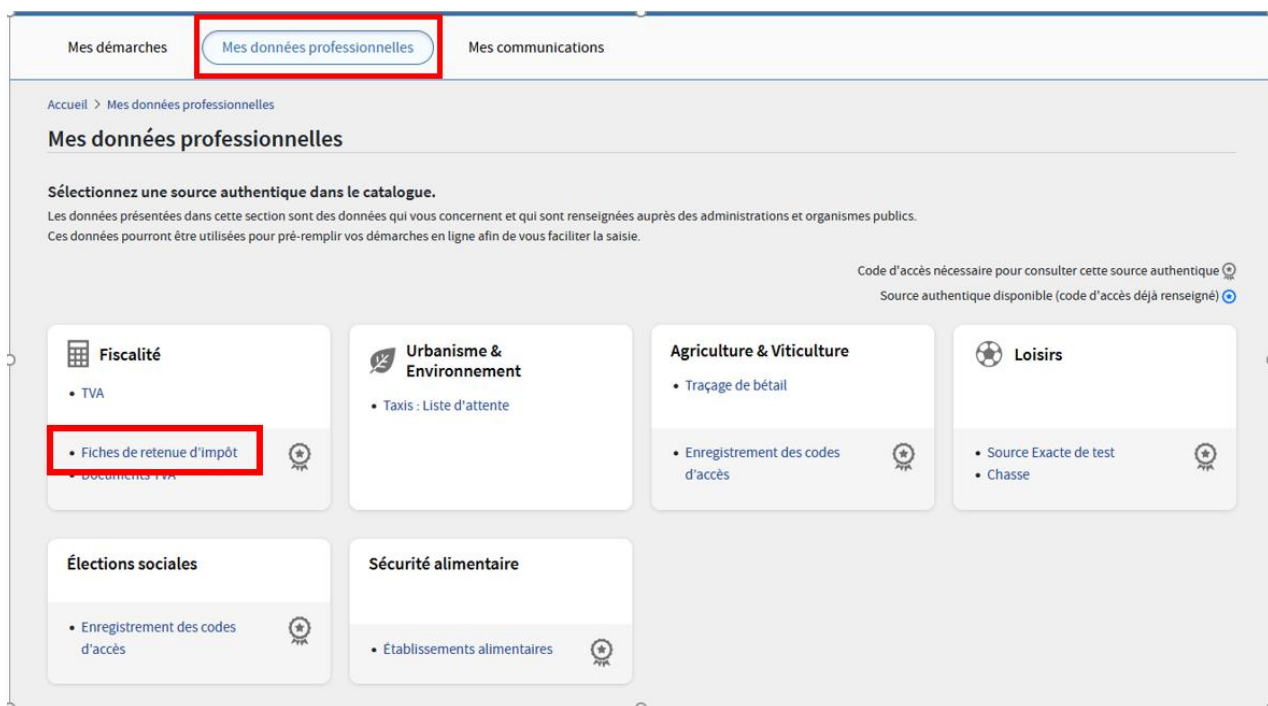
La méthode de téléchargement dépend du nombre de fiches répondant aux critères de recherche :

- Téléchargement dit « synchrone » pour un petit nombre de fiches (jusqu'à 100 fiches) ;
- Téléchargement, par démarche, dit « asynchrone » pour des volumes plus importants de fiches (plus de 100 fiches).

5.1 Téléchargement synchrone (jusqu'à 100 fiches)

Sur MyGuichet.lu, dans votre Espace professionnel:

- Cliquer sur l'onglet « Mes données professionnelles » ;
- Sous la rubrique « Fiscalité » cliquer sur « Fiches de retenue d'impôt » ;





Sélectionner le type de recherche souhaité:

Mes démarches **Mes données professionnelles** Mes communications

Accueil > Mes données > Fiches de retenue d'impôt

Fiches de retenue d'impôt



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes (FPE)
Service d'imposition - Section RTS, retenue d'impôt sur les traitements et salaires
E-mail : fpe@co.etat.lu

☐ par employeur(s) ☐ par employé ☒ toutes les fiches non consultées

En cliquant sur "Rechercher", vous aurez accès à toutes les fiches de retenue d'impôt disponibles et non consultées à ce jour, pour tous les employeurs pour lesquels vous avez un token actif enregistré dans cet espace professionnel.

Rechercher

Veuillez noter que toute fiche de retenue d'impôt consultée par ce biais sera considérée par l'ACD comme étant connue de vos services.

Recherche de toutes les fiches non consultées

En utilisant cette option, toutes les fiches non consultées seront affichées, quel que soit la date de mise à disposition.

Accueil > Mes données > Fiches de retenue d'impôt

Fiches de retenue d'impôt



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes (FPE)
Service d'imposition - Section RTS, retenue d'impôt sur les traitements et salaires
E-mail : fpe@co.etat.lu

☐ par employeur(s) ☐ par employé ☒ toutes les fiches non consultées

En cliquant sur "Rechercher", vous aurez accès à toutes les fiches de retenue d'impôt disponibles et non consultées à ce jour, pour tous les employeurs pour lesquels vous avez un token actif enregistré dans cet espace professionnel.

Rechercher

Veuillez noter que toute fiche de retenue d'impôt consultée par ce biais sera considérée par l'ACD comme étant connue de vos services.

Démarches associées

- [ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
- [ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
- [ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt](#)

Liens utiles

- [Gestion des accès](#)



Ensuite télécharger les fiches une par une, sous format XML ou PDF :

Résultats de la recherche 24 références

Date de mise à disposition	Employeur	Employé	Période de validité	Dernière consultation	
06/01/2023			01/01/2023 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
28/11/2022			01/11/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
24/11/2022			01/01/2022 - 30/11/2022	27/03/2023 10:52	Télécharger
24/11/2022			01/12/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
31/07/2022			01/01/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
24/06/2022			01/01/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
13/03/2022			15/03/2021 - 31/12/2021	27/03/2023 10:52	Télécharger
13/03/2022			02/07/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
13/03/2022			01/01/2022 - 01/07/2022	27/03/2023 10:52	Télécharger
03/03/2022			01/01/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger

Résultats par page: 10 [1](#) [2](#) [3](#) [»](#)

Téléchargement des fiches de retenue d'impôt

Fiches de retenue d'impôt au format PDF [Télécharger](#)

Fiches de retenue d'impôt au format XML [Télécharger](#)

Ensuite « Télécharger » les fiches une par une, **zone bleue**, au format XML ou PDF en cliquant sur les icones directement dans le tableau. Il est aussi possible de télécharger un fichier zip contenant le résultat de votre recherche, **zone orange**, en cliquant sur les liens mis à disposition en dessous du tableau de résultat.

Vous pouvez également télécharger toutes les fiches affichées dans le tableau de résultat (jusqu'à 100 fiches) en une seule fois, en cliquant sur l'un des deux liens « Télécharger » situés sous le tableau des résultats.

Si vous vous retrouvez en mode de téléchargement synchrone (jusqu'à 100 fiches) et que le résultat de votre recherche est supérieur à 100 fiches, une fenêtre s'ouvrira et vous invitera à effectuer la démarche asynchrone (plus de 100 fiches).



Cliquer alors sur « Créer » :

Veillez noter que toute fiche de retenue d'impôt consultée par ce biais sera considérée par l'ACD comme étant connue de vos services.

Le résultat de la recherche est trop important !

Veillez modifier vos critères de recherche et relancer une nouvelle recherche.
Si vous souhaitez récupérer le résultat de la recherche actuelle, vous pouvez lancer une recherche asynchrone via le lien indiqué ci-dessous.

Lancer la recherche asynchrone

ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt **Créer** ...

Une nouvelle démarche s'ouvrira : Démarche de Recherche de fiches de retenue d'impôt (asynchrone), se référer à la description au point 5.2 du présent document.

Recherche par employeur(s)

- Renseigner les informations nécessaires pour votre recherche dans les champs prévus
- Cliquer sur « Rechercher »

Mes démarches Mes données professionnelles Mes communications

Accueil > Mes données > Fiches de retenue d'impôt

Fiches de retenue d'impôt

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes (FPE)
Service d'imposition - Section RTS, retenue d'impôt sur les traitements et salaires
E-mail : fpe@co.etat.lu

par employeur(s) ☒ par employé toutes les fiches non consultées

Employeur(s)*

Date de début* JJ/MM/AAAA

Date de fin JJ/MM/AAAA

Validité des fiches* Toutes les fiches

Etat* Fiches non consultées

Rechercher

Veillez noter que toute fiche de retenue d'impôt consultée par ce biais sera considérée par l'ACD comme étant connue de vos services.

Démarches associées
[ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
[ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
[ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt](#)

Liens utiles
[Gestion des accès](#)

Conseil : pour votre première visite, il est conseillé d'initier la date de début au 01/01/2021.



Afin de ne rater aucune nouvelle fiche pour vos visites suivantes, il est conseillé de renseigner les critères suivants :

- Date de début = date de votre dernière visite ;
- Validité des fiches = « Toutes les fiches » ;
- Etat = « Toutes les fiches ».

Ainsi, vous vous assurez que le résultat de la recherche vous affichera toutes les fiches que vous devez récupérer.

Résultats de la recherche 24 références

Date de mise à disposition	Employeur	Employé	Période de validité	Dernière consultation	
06/01/2023			01/01/2023 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
28/11/2022			01/11/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
24/11/2022			01/01/2022 - 30/11/2022	27/03/2023 10:52	Télécharger
24/11/2022			01/12/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
31/07/2022			01/01/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
24/06/2022			01/01/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
13/03/2022			15/03/2021 - 31/12/2021	27/03/2023 10:52	Télécharger
13/03/2022			02/07/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger
13/03/2022			01/01/2022 - 01/07/2022	27/03/2023 10:52	Télécharger
03/03/2022			01/01/2022 -	27/03/2023 10:52	Télécharger

Résultats par page: 10 < 1 2 3 >

Téléchargement des fiches de retenue d'impôt

	Fiches de retenue d'impôt au format PDF	Télécharger
	Fiches de retenue d'impôt au format XML	Télécharger

Ensuite télécharger les fiches une par une, **zone bleue**, au format XML ou PDF en cliquant sur les icones directement dans le tableau. Il est aussi possible de télécharger un fichier zip contenant le résultat de votre recherche, **zone orange**, en cliquant sur les liens mis à disposition en dessous du tableau de résultat.

Recherche par employé

- Renseigner le numéro d'identification national de l'employé dans le champ prévu ;
- Cliquer sur « Rechercher » ;



Accueil > Mes données > Fiches de retenue d'impôt

Fiches de retenue d'impôt



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes (FPE)
Service d'imposition - Section RTS, retenue d'impôt sur les traitements et salaires
E-mail : fpe@co.etat.lu

par employeur(s) par employé ☒ toutes les fiches non consultées

Numéro d'identification national*

Rechercher

Veillez noter que toute fiche de retenue d'impôt consultée par ce biais sera considérée par l'ACD comme étant connue de vos services.

Démarches associées

[ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
[ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
[ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt](#)

Liens utiles

[Gestion des accès](#)

- Ensuite « Télécharger » la fiche, sous format XML ou PDF :

Résultats de la recherche 1 référence

Date de mise à disposition	Employeur	Employé	Période de validité	Dernière consultation	
28/11/2022			01/11/2022 -	01/03/2023 11:36	Télécharger

Résultats par page 10

Téléchargement des fiches de retenue d'impôt

 Fiches de retenue d'impôt au format PDF **Télécharger**

 Fiches de retenue d'impôt au format XML **Télécharger**



5.2 Démarche de Recherche de fiches de retenue d'impôt (asynchrone)

- Aller sur votre espace professionnel certifié ;
- Cliquer sur l'onglet « Mes démarches » ;
- Cliquer sur le bouton « Nouvelle démarche » ;

- Utiliser le champ de recherche et filtrez sur le mot « fiche » ou introduisez « ACD – Recherche de fiches de retenue d'impôt » ;
- Ouvrir la démarche en ligne en cliquant sur « Créer » ;
- Suivre les instructions de la procédure et remplissez les cases obligatoires ;



- Le premier écran informe le contribuable sur la protection des données.
Cliquer sur « Etape suivante » :

- Le second écran vous présente la démarche.
Cliquer sur « Etape suivante » :

Recherche par employeur(s)

- Renseigner toutes les informations dans les champs prévus pour spécifier votre recherche.



Celles-ci seront automatiquement reprises si vous avez lancé la démarche à partir d'un résultat de recherche supérieur à 100 fiches.

Recherche de toutes les fiches non consultées

MyGuichet.lu

ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Présentation
- ▶ Votre recherche
- ... Résultat estimé

Spécification de votre recherche

Type de recherches*

☐ par employeur(s) *

☒ toutes les fiches non consultées

En cliquant sur "Etape suivante", vous aurez accès à toutes les fiches de retenue d'impôt disponibles et non consultées à ce jour, pour tous les employeurs pour lesquels vous avez un token actif enregistré dans cet espace professionnel.

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

En utilisant cette option, toutes les fiches non consultées seront affichées, quel que soit la date de mise à disposition.

- Sur le prochain écran, une estimation du résultat de votre recherche sera affichée :

MyGuichet.lu

ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Présentation
- ✓ Votre recherche
- ▶ Résultat estimé

Résultat estimé

Estimation du résultat de la recherche

Date d'estimation

Nombre de fiches du résultat

Il vous reste à transmettre cette démarche afin qu'elle soit traitée.
Un message vous sera adressé dans votre espace MyGuichet.lu avec le lien vers les documents demandés.
Le temps de traitement peut durer plusieurs jours.

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Aide | Contact



- Cliquer sur « Confirmer la saisie » :

- Afin d'envoyer la démarche à l'administration, cliquer sur « Transmettre » :

- Un message avec le lien de téléchargement des fiches d'impôts vous sera envoyé dans votre espace professionnel de MyGuichet.lu.



Le temps de traitement de votre demande est variable et peut s'étendre d'une heure à quelques jours. Dans la majorité des cas, le résultat sera toutefois disponible en moins de 24 heures.



A noter que le téléchargement d'une fiche est considéré comme une consultation selon les dispositions de l'article 143, alinéa 4 L.I.R.

5.3 Documentation intégrateur et format XML

Si vous travaillez avec des logiciels d'importation XML, veuillez trouver ci-dessous le document intégrateur expliquant le format XSD:

- Descriptif du format XSD : [fichier PDF](#)

Voici un exemple de fichier XML avec son format XSD associé :

- Format XSD : [fichier ZIP](#)
- Exemple XML : [fichier ZIP](#)



6. LA GESTION DE TOKEN

6.1 Ecran de gestion des tokens

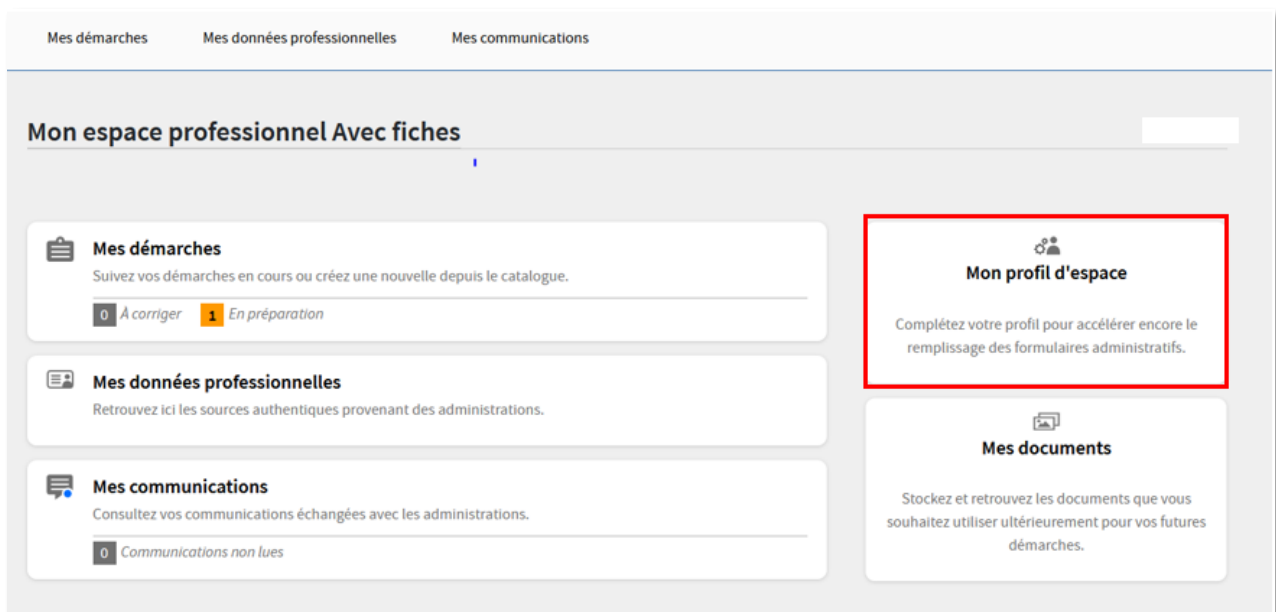
A noter que:

- Si un token employeur est associé à l'espace professionnel, alors on aura une vue sur les tokens prestataire associés ;
- Si un token prestataire est associé à l'espace professionnel, alors seulement celui-ci sera visible.

Comme énoncé dans le chapitre précédent, il est possible d'avoir une infinité de tokens prestataire, mais on ne peut avoir qu'un et un seul token employeur associé à un espace professionnel.

La page permettant la gestion des tokens est accessible :

- Soit via « Mon Profil d'espace » :



Cliquer sur « Certifications » puis sur « Gestion » :





Mon profil d'espace

Signalétique

Utilisateurs

Certifications

Administration des contributions directes. - ACD : Fiche de retenue d'impôt

Mon certificat

Nom	Expiration
✓ Actif	20/04/2023
Token	
ACD_FICHE-	

Mes tokens dispensés

Code	Date limite d'activation	Date de fin	Prestataire	
✓ Actif	20/05/2023	20/04/2023		Révoquer
ACD_FICHE-				
Code de sécurité				

[Ajouter un accès](#)

Mes tokens obtenus

Code	Prestataire	Date de fin	
✓ Actif		13/07/2025	Révoquer
ACD_FICHE-			

- Soit via « Mes données professionnelles » dans la rubrique « Fiscalité » - « Fiches de retenue d'impôt » en cliquant sur le lien « Gestion des Accès » sous « Liens utiles » :

Mes démarches

Mes données professionnelles

Mes communications 2

Accueil > Mes données professionnelles

Mes données professionnelles

Sélectionnez une source authentique dans le catalogue.

Les données présentées dans cette section sont des données qui vous concernent et qui sont renseignées auprès des administrations et organismes publics. Ces données pourront être utilisées pour pré-remplir vos démarches en ligne afin de vous faciliter la saisie.

Code d'accès nécessaire pour consulter cette source authentique ⓘ

Source authentique disponible (code d'accès déjà renseigné) ⓘ

Fiscalité

- TVA
- Fiches de retenue d'impôt ⓘ
- Documents TVA ⓘ

Urbanisme & Environnement

- Taxis : Liste d'attente

Agriculture & Viticulture

- Enregistrement des codes d'accès ⓘ
- Traçage de bétail ⓘ

Loisirs

- Source Exacte de test ⓘ
- Chasse ⓘ

Élections sociales

- Enregistrement des codes d'accès ⓘ

Sécurité alimentaire

- Etablissements alimentaires ⓘ



Accueil > Mes données > Fiches de retenue d'impôt

Fiches de retenue d'impôt



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes (FPE)
Service d'imposition - Section RTS, retenue d'impôt sur les traitements et salaires
E-mail : fpe@co.etat.lu

par employeur(s) par employé toutes les fiches non consultées ✓

En cliquant sur "Rechercher", vous aurez accès à toutes les fiches de retenue d'impôt disponibles et non consultées à ce jour, pour tous les employeurs pour lesquels vous avez un token actif enregistré dans cet espace professionnel.

Rechercher

Veillez noter que toute fiche de retenue d'impôt consultée par ce biais sera considérée par l'ACD comme étant connue de vos services.

Démarches associées

- [ACD : Demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
- [ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt](#)
- [ACD : Recherche de fiches de retenue d'impôt](#)

Liens utiles

- [Gestion des accès](#)

Cliquer sur « Certifications » :

Accueil > Certifications > Administration des contributions directes. - ACD : Fiche de retenue d'impôt — Certifications

Mon profil d'espace

Signalétique Utilisateurs **Certifications**

Administration des contributions directes. - ACD : Fiche de retenue d'impôt

Mon certificat

Nom	Expiration
✓ Actif	01/07/2024
Token	
ACD_FICHE-	

Mes tokens dispensés

Code	Date limite d'activation	Date de fin	Prestataire
✓ Actif	27/03/2023	28/10/2024	
ACD_FICHE-			
Code de sécurité			

Révoquer

[Ajouter un accès](#)

Vous êtes prestataire

Vous n'avez obtenu aucun token d'accès actuellement.

[Ajouter un accès](#)



Cliquer sur « Gestion » :

Accueil > Certifications

Mon profil d'espace

Signalétique Utilisateurs **Certifications**

Certifications

Ajouter une certification via code d'accès

Administration des contributions directes. - ACD : Fiche de retenue d'impôt

ACD : Fiche de retenue d'impôt

Mon certificat

-

Gestion

Mon profil d'espace

Signalétique Utilisateurs **Certifications**

Administration des contributions directes. - ACD : Fiche de retenue d'impôt

Mon certificat

Nom	Expiration
✓ Actif	20/04/2023
Token	
ACD_FICHE-	

Mes tokens dispensés

Code	Date limite d'activation	Date de fin	Prestataire
✓ Actif	20/05/2023	20/04/2023	
Code de sécurité			

Révoquer

[Ajouter un accès](#)

Mes tokens obtenus

Code	Prestataire	Date de fin
✓ Actif		13/07/2025
ACD_FICHE-		

Révoquer

Révocation de tous les accès

Vous êtes employeur ou caisse de pension et vous avez besoin de révoquer un token d'accès employeur permettant d'accéder aux fiches de retenue d'impôt de vos salariés et/ou pensionnés. Tous les tokens d'accès prestataires liés au token d'accès employeur seront également révoqués.

Code de révocation *

Révoquer tous les accès

I. La section « Mon certificat » (partie bleue) est uniquement visible si un token employeur est actif pour cet espace professionnel. On retrouve ici les informations sur le nom de l'employeur ou la caisse de pension, le statut du token, la date d'expiration du token et le token lui-même.



II. La section « Mes tokens dispensés » (**partie orange**) est uniquement visible si un token employeur est actif. Elle informe sur les tokens prestataire liés à ce token employeur. En suivant l'ordre des libellés de la gauche vers la droite on retrouve:

1. « Code » qui contient les tokens prestataire dispensés ;
2. « Code de sécurité » choisi lors de la demande de token ;
3. Le nom de l'espace professionnel dans lequel a été saisi le token prestataire ;
4. Le statut du token qui peut être actif, révoqué, expiré ou non actif ;
5. La date limite d'activation ;
6. La date de fin de validité du token ;
7. Un bouton afin de « Révoquer » un token prestataire.

III. La section « Mes tokens obtenus » (**partie verte**) répertorie les tokens prestataire enregistrés sur cet espace professionnel.

En suivant l'ordre des libellés de gauche vers la droite, on retrouve:

1. « Code » contient les tokens prestataire reçus ;
2. « Prestataire » n'est pas identique à celle du tableau précédent. Ici on affiche le nom de l'employeur lié au token prestataire obtenu ;
3. Le statut du token qui peut être actif, révoqué, expiré ou inactif ;
4. La date de fin de validité du token ;
5. Un bouton « Révoquer » qui permet de révoquer son token prestataire.

IV. La section « Révocation de tous les accès » (**partie mauve**) permet de révoquer tous les tokens liés à la démarche de révocation transmise. Il suffit que l'employeur ou la caisse de pension saisisse le code de révocation reçu par courrier suite à la demande de code de révocation pour révoquer tous les accès (voir la section « Démarche de révocation de token »).



6.2 La démarche de révocation de token

Il existe deux méthodes de révocation :

- La révocation manuelle sur Myguichet.lu par un employeur possédant un token employeur (vu dans la section précédente) par « Ecran de gestion des tokens ». À noter qu'un prestataire a la possibilité de s'auto-révoquer lui-même ;
- La révocation par la « Démarche de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt ».

La « Démarche de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt » permet de demander un code de révocation. Ce code permet de retirer l'accès certifié de tous les tokens associés à un employeur. Cette démarche peut être faite par tous les utilisateurs (certifié ou non). Elle est visible pour tout détenteur d'un espace professionnel.

Après la transmission de la démarche, l'employeur recevra le courrier correspondant endéans 72 heures. Tout comme la demande de token, il sera impossible pendant 72 heures de faire une nouvelle demande de révocation pour cet employeur.

Après le traitement de la démarche, un code de révocation est envoyé à l'employeur qui pourra le saisir dans son espace professionnel (voir la section « Ecran de gestion des tokens »).

Cette démarche est très similaire à la « Démarche de demande de token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt ».

Les premiers écrans informent le contribuable sur la protection des données et le fonctionnement de la démarche :

ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ▶ **Avertissement**
- Déposant
- Employeur ou caisse de pension
- Prestataires
- Révocation d'un token

Avertissement

La présente démarche porte sur les demandes relatives à la certification des espaces professionnels liés à la consultation des fiches de retenue d'impôt.

Cette démarche est à l'usage exclusif des employeurs et des caisses de pension (ou de leurs prestataires) habilités à la consultation et au téléchargement des fiches de retenue d'impôt d'employés et pensionnés et souhaitant **révoquer** les accès (accès employeur et ensemble des accès prestataires associés).

Le code de révocation sera envoyé par courrier endéans les 72h suite à la transmission de votre démarche à l'employeur ou la caisse de pension. Durant cette période, toute nouvelle demande sera rejetée.

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >



Vient ensuite la saisie des coordonnées du déposant qui doivent correspondre à celles du signataire de la démarche.

ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ▶ Déposant
- ... Employeur ou caisse de pension
- ... Prestataire
- ... Révocation d'un token

Déposant

Identification

Nom*

Prénom*

Numéro d'identification national*

Données de contact

Téléphone*

E-mail*

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Sur le quatrième écran, il s'agit de renseigner l'identification de l'employeur pour lequel le code de révocation est demandé.

ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ▶ Employeur ou caisse de pension
- ... Prestataire
- ... Révocation d'un token

Employeur ou caisse de pension

Employeur ou caisse de pension dont les fiches de retenue d'impôt de leurs employés et/ou pensionnés sont accessibles.

À NOTER : Les différentes correspondances avec l'employeur et la caisse de pension résultant de la présente démarche seront adressées à leur adresse (postale) connue par l'Administration des contributions directes.

Type* ☒ Personne physique ☐ Personne morale

Numéro d'identification national*

Nom*

Prénom*

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Pour le cinquième écran: si le déposant est un prestataire de service alors il doit choisir « Oui » à la première question et s'identifier :



ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ✓ Employeur ou caisse de pension
- ▶ Prestataire
- *** Révocation d'un token

Prestataire

Agissez-vous en qualité de prestataire pour le compte de l'employeur ou de la caisse de pension ?*

☒ Oui ☐ Non *

Type*

☒ Personne physique *
☐ Personne morale

Nom*

Doe *

Prénom*

John *

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Sur le sixième écran, on informe l'utilisateur sur la suite de la démarche :

ACD : Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt

Étapes

- ✓ Protection des données
- ✓ Avertissement
- ✓ Déposant
- ✓ Employeur ou caisse de pension
- ✓ Prestataire
- ▶ Révocation d'un token

Révocation d'un token

Demande de révocation pour le téléchargement des fiches de retenue d'impôt des salariés et/ou pensionnés de l'employeur ou de la caisse de pension.

Le code de révocation sera envoyé à l'employeur ou la caisse de pension qui sera ensuite en mesure de l'utiliser ou de le communiquer à son éventuel prestataire.

La révocation d'un accès pour le téléchargement des fiches de retenue d'impôt des salariés et/ou pensionnés de cet employeur ou caisse de pension sera effective après encodage sur la page dédiée de MyGuichet.lu.

< Retour

REPRENDRE PLUS TARD

ETAPE SUIVANTE >

Il ne reste qu'à confirmer la saisie et transmettre la demande moyennant une signature électronique.

Finalement, la démarche doit être transmise :

Confirmer la transmission de la démarche

Êtes-vous sûr de vouloir transmettre cette démarche ?

Retour

Transmettre



6.3 Revue des accès aux fiches de retenue d'impôt

Les tokens ayant été créé entre 2021 et 2023 disposent d'une durée de validité de 3 ans. Dans une optique de simplification des démarches administratives, un mécanisme de reconduction tacite de la validité des tokens actifs a été mis en place. Cependant, nous vous recommandons d'effectuer une revue des accès en parallèle, dont voici la procédure.

- Avant la date de fin de validité initiale des tokens, un courrier est envoyé aux employeurs pour les inviter à effectuer une revue de tous les accès actifs à leurs fiches de retenue d'impôt. Les employeurs détenteurs d'un token titulaire actif, qui ne souhaitent pas voir la durée de validité d'un ou de plusieurs token(s) prestataire actif(s) prolongée, sont invités à révoquer rapidement ce/ces token(s) à l'aide du bouton « Révoquer » sur l'écran de « Certification » de l'espace professionnel sous « Mes tokens dispensés » de MyGuichet.lu :

- Les employeurs détenteurs d'un token titulaire inactif, avec au moins un token prestataire actif, qui ne souhaitent pas prolonger la durée de validité d'un ou de plusieurs token(s) prestataire actif(s), sont invités à révoquer rapidement l'ensemble de ces token(s) à l'aide de la démarche « ACD: Demande de révocation de l'accès aux fiches de retenue d'impôt » disponible sur MyGuichet.lu. Pour plus de détails, voir sous le point 6.2 *Démarche de révocation de token*.

Un prestataire a toujours la possibilité de s'auto-révoquer lui-même à l'aide du bouton « Révoquer » sur l'écran de « Certification » de son espace professionnel sous « Mes tokens obtenus » :



Mes tokens obtenus

✓ Actif	Code	Prestataire	Date de fin 20/12/2023	Révoquer
------------	------	-------------	---------------------------	----------

[Ajouter un accès](#)

Si l'ensemble des tokens a été révoqué, une nouvelle demande de token « ACD-Demande de Token pour l'accès aux fiches de retenue d'impôt » doit être effectuée pour attribuer un nouvel accès au(x) prestataire(s).

- Les employeurs listés ci-dessus qui ne mènent aucune action, tous leurs tokens actifs d'accès aux fiches de retenue d'impôt de leur personnel, incluant ceux alloués à leur(s) prestataire(s), seront tacitement prolongés de 3 ans.
- Il est fortement recommandé – sans être obligatoire – d'activer le token titulaire en tant qu'employeur afin de faciliter la revue périodique des accès accordés au(x) prestataire(s) de service.

Il est prévu que la revue des accès aux fiches de retenue d'impôt soit effectuée tous les 3 ans.



7. POINTS CONTACT

Administration des contributions directes

<https://impotsdirects.public.lu/fr/formulaires/contact-pages.html>



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Site web : <https://impotsdirects.public.lu/fr.html>

Page dédiée aux fiches pluriannuelles électroniques :

https://impotsdirects.public.lu/fr/echanges_electroniques/fpe.html



Hotlines RTS dédiées aux fiches pluriannuelles électroniques :

RTS 1 :	(+352)247-52452
RTS Esch-sur-Alzette :	(+352)247-52464
RTS Ettelbruck :	(+352)247-52465



Tél. : (+352) 247-82000

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

support@ctie.etat.lu

Tutoriel de téléchargement de fiches :



URL: guichet.lu/fiche-employeur

Les informations contenues dans cette présentation n'ayant aucune vocation d'exhaustivité et étant de nature générale, elles ne constituent pas des avis juridiques et ne remplacent pas des conseils adaptés à des circonstances personnelles et spécifiques.

Les informations n'étant qu'un avis de l'ACD basé sur des informations apportées par l'utilisateur, sa responsabilité ne saurait être retenue notamment en cas d'inexactitude, lacune dans les réponses ou omission de mise à jour.

Les vulgarisations et traductions sont proposées à titre informatif, seuls font foi les textes légaux publiés de manière officielle.